

L'incitation peut-elle suffire à réduire l'empreinte environnementale d'un laboratoire ST?

Laure Guerit, Emilie Jardé, Laurent Jeanneau, Val Kaupp, Annick Battais, Alexandre Coche, Gaëlle Dagorn, Pierre Dietrich, Marion Fournereau, Géraldine Gourmil, et al.

▶ To cite this version:

Laure Guerit, Emilie Jardé, Laurent Jeanneau, Val Kaupp, Annick Battais, et al.. L'incitation peutelle suffire à réduire l'empreinte environnementale d'un laboratoire ST?. Colloque Labos 1point5, Nov 2024, Paris, France. hal-04770684

HAL Id: hal-04770684 https://hal.science/hal-04770684v1

Submitted on 7 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'incitation peut-elle suffire à réduire l'empreinte environnementale d'un laboratoire ST ?

Laure Guerit, Emilie Jardé, Laurent Jeanneau, Val Kaupp, Annick Battais, Alexandre Coche, Gaëlle Dagorn, Pierre Dietrich, Marion Fournereau, Géraldine Gourmil, Frédérique Moreau

Depuis mars 2021, le laboratoire de Géosciences Rennes (UMR6118) est doté d'un groupe de travail développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS) ayant pour missions principales (i) la quantification des émissions carbone du laboratoire via l'outil GES1point5, (ii) la proposition d'actions de sensibilisation et de formation, et (iii) la mise en place d'un plan de transition. L'ensemble de ces missions a permis la réalisation des bilans carbone sur les 5 dernières années (2019-2023), l'adoption d'une charte environnementale en 2022 et le vote en 2023 d'un plan de transition qui sera appliqué à partir de 2024. Ce plan pluri-annuel (2023-2030) est incitatif et donc non-contraignant.

Une partie de nos activités est gérée administrativement par l'Observatoire des Sciences de l'Environnement de Rennes (OSERen), dont dépend le laboratoire. Il s'agit en particulier des achats réalisés par des plateformes analytiques qui sont portées par l'OSERen, mais également de projets et d'équipements scientifiques. Il est nécessaire d'intégrer ces flux « délocalisés » pour suivre l'évolution des émissions du laboratoire au cours du temps sans biais liés à des changements de gestion administrative. En 2023, ces flux représentaient 54% des achats de Géosciences Rennes.

Malgré le travail de sensibilisation (communication, conférences) et l'adoption d'une charte environnementale, seules les émissions liées aux bâtiments (consommation électrique et thermique) et aux trajets domicile-travail ont diminué régulièrement, passant de 289 T ecCO2 en 209 à 195 T eqCO2 en 2023 (-30%). Il s'agit probablement d'une réponse aux politiques mises en place par l'université et par la métropole de Rennes pour favoriser les économies d'énergie, les mobilités douces et le télétravail.

En revanche, après avoir connu une forte diminution en 2020, les émissions liées aux missions se rapprochent en 2023 de leur niveau pré-covid. Afin de mieux comprendre l'origine de ces émissions, nous avons travaillé à l'échelle de l'individu. La même tendance est observée chaque année : la majorité (>80%) des agents émet moins de 1T eqCO2/an pour ses missions, tout mode et motif confondus. De plus, en 2023, 72% des missions s'effectuent en train ou en voiture avec une distance moyenne de 500 km. L'acquisition de données sur le terrain étant le cœur de métier du laboratoire, il semble possible de maintenir un haut niveau d'activité de recherche avec des zones d'études situées à proximité du laboratoire.

Enfin, les émissions liées aux achats n'ont jamais diminué et connaissent même une très forte augmentation en 2023. Nous sommes passé d'environ 420T eqCo2 (moyenne 2019-2022- à 800 T eqCO2 en 2023. En conséquence, la part des achats dans le bilan carbone total du laboratoire est passée de 47% en 2019 à 68% en 2023. Il semble donc que les actions de sensibilisation, incluant le vote de la charte environnementale, ne suffisent pas à réduire l'empreinte liée aux achats. Des mesures plus contraignantes ainsi qu'un accompagnement des laboratoires sont nécessaires pour repenser la façon dont nous réalisons nos recherches.

Il semble donc que les actions de sensibilisation sont une étape nécessaire mais non suffisante à la réduction de l'empreinte carbone de notre laboratoire. Malgré tout, l'analyse fine réalisée à l'échelle des individus pour les missions nous a permis de mettre en évidence la grande hétérogénéité de l'empreinte liée aux déplacements et de proposer des actions plus ciblées qui sont aussi plus équitables et acceptables. L'accès aux données individualisées pour les achats permettrait de proposer des actions ciblées pour une stratégie d'atténuation efficace de ce poste. Le plan voté en 2023 demandera très probablement une révision de ses modalités d'application dans les années à venir afin de suivre la trajectoire de réduction attendue.